

► La santé urbaine, c'est quoi ? Derrière ce terme, mieux connu dans d'autres pays qu'en France, se cachent des réalités que nous mesurons chaque jour : l'impact sur la santé de l'urbanisme, de celui dont nous héritons et de celui que nous décidons, de l'habitat, des transports, des voiries. L'impact des parcs et espaces verts dont on dispose, ou pas, des aménagements pour les enfants. Mais aussi l'impact de la ségrégation, des enclavements, des rejets de communautés, du sentiment d'être discriminé. La ville fait santé par ses formes, ses bâtis, ses circulations, mais aussi son fonctionnement, ses réseaux.

Avec ce numéro, nous commençons à aborder cet immense sujet. Nous commençons seulement, tant est vaste le champ d'actions qui s'ouvre devant nous, et que de très nombreux acteurs explorent désormais avec de vrais succès. ■

Luc Ginot

Directeur de la Santé Publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

● Fabriquer des Villes favorables à la santé, un enjeu pour tous ●



► L'aménagement du territoire et la qualité de l'environnement urbain influent sur la santé et le bien-être physique, social et mental. Ainsi, dans une région très fortement urbanisée comme l'Île-de-France, les choix d'aménagement constituent d'importants leviers de prévention et de promotion de la santé.

Si les inégalités liées au cadre de vie (quartiers dégradés, transports, accès inégal aux services et équipements, qualité des logements, ségrégation sociale, pollutions...) sont fortement visibles dans la région, l'impact sur la santé qui en découle est également un facteur d'inégalités de santé: d'une part les catégories sociales les plus fragiles ou discriminées vivent souvent dans des territoires les exposant à plus de nuisances ; et d'autre part le fait même de vivre dans un territoire défavorisé fragilise ses habitants.

C'est ce qui rend l'enjeu de la ville promotrice de santé si important dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville**.

Ainsi les démarches d'**urbanisme favorable à la santé (UFS)** et les **évaluations des impacts en santé (EIS)**, soutenues notamment par l'**ARS-IDF** et l'**ADEME-IDF (Agence de la transition écologique)**, sont des leviers à la disposition des aménageurs et collectivités pour promouvoir des choix constructifs et formes urbaines favorables à la santé. Il convient toutefois d'y lier des outils et des méthodes reconnus en promotion de la santé : étude des besoins et des impacts, co-construction avec les habitants et acteurs locaux à partir des usages, cohérence des actions par les partenariats. Ces outils (voir la boîte à outils plus bas) peuvent s'incarner dans les projets locaux d'urbanisme et autres documents d'aménagement du territoire, les contrats locaux de santé, les contrats de Ville... jusqu'aux projets d'aménagement léger (mobilier urbain) ou d'usage partagé de l'espace public (événements, activité physique...)

Qu'il s'agisse de rénover un quartier, de construire des logements ou de s'emparer d'un espace public avec les habitants, rendre la ville plus favorable à la santé est possible, en combinant les niveaux d'intervention des différents acteurs : Etat, collectivités, promoteurs, bailleurs, associations et habitants, pour viser une amélioration de la santé de tous et surtout celle des plus fragiles.

En savoir plus :

[Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants](#) : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

[Outils pour l'urbanisme favorable à la santé](#) : ARS Île-de-France

[Agir sur les déterminants de la santé](#) : Réseau français des Villes-Santé OMS

Ils racontent

Les compagnons bâtisseurs: agir avec les habitants eux-mêmes pour améliorer la qualité de l'air intérieur

► Le témoignage de Rémi Dumont, coordinateur technique des compagnons bâtisseurs d'IDF, sur les interventions de l'association en matière de qualité de l'air intérieur.



« Les compagnons bâtisseurs interviennent auprès des habitants vivant au sein des quartiers politique de la ville (QPV) sur les territoires du 75,78, 93, 94,95 pour aider les ménages à **réduire les expositions à divers facteurs de risques environnementaux qui agissent défavorablement sur la santé** (*humidité, moisissures, nuisibles...*).

Plus particulièrement, l'association s'appuie sur les ateliers de quartiers pour **sensibiliser les ménages à la prévention** de la qualité de l'air intérieur et au risque d'amiante en remobilisant les habitants dans l'aménagement de leur logement. Des campagnes de mesure de la qualité de l'air sont organisées directement au sein des ménages dans le cadre d'opérations de porte-à-porte pour sensibiliser aux bonnes pratiques qui favorisent le renouvellement de l'air intérieur (*ne pas boucher les aérations, aérer régulièrement...*).

Grâce à la forte dynamique de **coopération avec les acteurs du territoire** (*baillleurs sociaux, collectivités...*), les compagnons bâtisseurs informent et orientent aussi les ménages vers les différentes ressources sanitaires, sociales et médicosociales des territoires. ».

Retrouvez le site des Compagnons bâtisseurs : <https://www.compagnonsbatisseurs.eu/>

Sur la Qualité de l'air intérieur : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/qualite-de-lair-interieur-6>

L'Évaluation d'impact sur la santé (EIS) : l'exemple du projet d'aménagement du quartier Hébert (Paris 18ème arrondissement) par Fadia Karam, Directrice Générale d'Espaces Ferroviaires

► Situé dans le 18e arrondissement de Paris, entre le réseau ferré de la Gare du Nord et de la Gare de l'Est, le territoire est composé d'une population relativement jeune, en difficulté sociale et économique. Le quartier est sujet à de nombreuses **inégalités sociales et territoriales**, qui s'illustrent par des **écarts sociaux et économiques importants** entre les populations.

L'EIS (*Évaluation d'impact en santé*) également réalisée dans le cadre du Plan Paris Santé Environnement, a débuté fin 2019. La grille URBAN-ISS4 (*développée dans un programme de recherche IFERISS Toulouse*) a été mobilisée. Cet outil se présente sous la forme d'un fichier Excel avec 22 questions relatives à l'ensemble des déterminants de santé. Pour y répondre, l'utilisateur doit caractériser l'impact potentiel du déterminant sur les différents groupes de populations vulnérables en attribuant un score selon le sens de l'impact (*positif ou négatif*) et son intensité (*forte, faible, ou neutre*).

Les recommandations se structurent autour de **4 grands champs d'actions** :

-Les **aménagements et les usages sur l'espace public** (*aménagements « physiques » ou « mobiles » à positionner dans l'espace public pour répondre aux enjeux de mixité sociale, d'activités physiques et culturelles*).

-Les **structures sanitaires, sociales et d'hébergements** (*équipements sanitaires et sociaux à positionner afin de répondre aux enjeux d'accès aux soins pour l'ensemble des groupes de populations*).

-Les **fonctions à positionner sur les rez-de-chaussée** (*programmations de commerces, de services et d'équipements de proximité qui pourraient trouver leur place en pied d'immeuble*).

-Des **recommandations transversales**, qui renvoient à des enjeux communs à toutes les recommandation (*enjeux de sécurité, d'intégration du quartier Hébert dans le futur quartier...*).

« Au final, grâce à une articulation étroite entre l'équipe évaluatrice et la maîtrise d'ouvrage (*Espaces Ferroviaires*), à toutes les étapes clés, l'EIS a contribué à renforcer l'exemplarité du projet urbain en matière de santé, en allant au-delà des problématiques liées aux expositions environnementales ciblées initialement. L'EIS a permis d'identifier des populations plus vulnérables et de réfléchir collectivement aux moyens de rendre accessibles au plus grand nombre les services et équipements proposés ».

En savoir plus: <https://espacesferroviaires.sncf.com/hebert> ■

En Seine-et-Marne, un réseau pour faire émerger des territoires promoteurs de santé



Depuis janvier dernier, le # Réseau 77 des collectivités engagées pour la santé # s'est constitué autour de collectivités Seine-et-Marnaises et la délégation de l'ARS (15 communes, 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et le Conseil départemental). Son objectif ? Favoriser le partage de bonnes pratiques et faire émerger des territoires promoteurs de santé. Ce cadre partenarial avec l'ARS doit faciliter le déploiement des politiques publiques en santé, au plus près des territoires, en étant plus réactif et plus efficient.

► ► ► [Lire la suite de l'article sur le site](#)

VOTRE BOÎTE À OUTILS

► Retrouvez le retour d'expérience de l'évaluation des impacts sur la santé (EIS) de projets transports de plaine commune réalisé par l'ARS-IDF : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eis-et-ufs-en-idf-retours-dexperiences>

► La santé en action n°459 « L'urbanisme au service de la santé » (mars 2022)

Télécharger le numéro: <https://www.santepubliquefrance.fr/revues/sante-en-action/la-sante-en-action>

► « Santé et bien-être dans les QPV » : outils et méthodes pour des projets favorables à la santé: depuis 2018, le groupe de travail « Santé » du Club ANRU+, copiloté avec l'ARS Île-de-France, réunit les territoires qui portent des projets favorables à la santé dans les quartiers en renouvellement urbain. L'ensemble des travaux menés à ce jour sont restitués dans un carnet de l'innovation : <https://www.anru.fr/la-docutheque/sante-et-bien-etre-dans-les-qpv>

► **Habitants, transformations urbaines et santé** (Fabrique Territoires Santé)

Dossier ressources s'intéressant à comment les projets urbains intègrent les questions de santé.

https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2021/11/dr_transformations_urbaines_vf.pdf

► **La santé dans la ville** : cartographie illustrant les déterminants de santé dans une ville, Réseau français des Villes-Santé OMS : www.villes-sante.com/wp-content/uploads/Affiche-outil-plan_de_ville-vf.pdf

► **Urbanisme et santé** : un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants:

https://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0010/102106/E93982.pdf

AGENDA

► 13 octobre 2022

,La 4^{ème} journée régionale organisée par **Ekopolis** sur le thème « **Urbanisme & Santé** », en partenariat avec l'**ARS Idf**, l'**ADEME Idf** (Agence de la transition écologique), la **DRIEAT** (direction régionale et interdépartementale de l'Équipement, de l'Aménagement et de l'Environnement et de l'Énergie) et la **MGP** (Métropole du Grand Paris).

Pour aller plus loin, **Ekopolis** propose également une formation "**Intégrer les enjeux de santé dans les projets d'aménagement**", le 20 octobre prochain, à destination des agents des collectivités locales (services d'urbanisme particulièrement)

Fabrique Territoires Santé recherche des exemples de dynamiques/processus et d'actions locales, en préparation d'un **Dossier ressources** à paraître, destiné aux acteurs impliqués dans des dynamiques territoriales de santé. **Appel à contributions - Réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins**: <https://www.fabrique-territoires-sante.org/appel-a-contributions-reduire-les-inegalites-sociales-et-territoriales-dacces-aux-soins-fabrique-territoires-sante/>